



Commission Finances Jeudi 5 septembre 2024

Présents :

- Jean-Paul GALLOT, Jean-Marc LEGRAND, coprésidents, Bastien VIOT, coresponsable, Marc COPIN et Rémy ROBERT administrateurs, Askhab ASABAEV, compagnon, Céline RABU, secrétaire-comptable

L'ordre du jour de cette commission des finances portait sur :

- l'exécution du budget 2024 au 31/07/2024 pour les dépenses et au 31/08/2024 pour les recettes,
- l'état des investissements 2024 et les projets d'achat de véhicules.

Les ventes au 31 août 2024

On constate une **poursuite de la progression des ventes à Saint-Jean** avec une recette totale de 843 313 € (781 266 € en 2023). Tous les secteurs sont en hausse à l'exception de l'électro. La recette journalière est de 9 863 € contre 9 356 € en 2023. Le budget prévu pour l'année 2024 (1 260 000 €) devrait être atteint.

A Saint-Serge à fin août, pour la première année, on constate une stabilisation des ventes (420 660 € contre 432 192 € en 2023) : ce maintien s'explique par la baisse des ventes de l'électro et des meubles car les autres secteurs restent en progression. À ce rythme, les recettes pourraient s'élever en fin d'année à 630 000 €, au lieu des 640 000 € prévus au budget. Toutefois, le dernier quadrimestre est généralement meilleur.

Exécution du budget 2024 au 31 juillet

Concernant les recettes, le taux d'exécution devrait être théoriquement de 58% à fin juillet. C'est le cas pour les ventes. Les autres recettes sont un peu en retrait et au total nous avons perçu 56% de nos recettes prévisionnelles. Mais il y a toujours du retard dans la perception des recettes des éco-organismes qui interviennent surtout en fin d'année.

S'agissant des dépenses, le taux d'exécution de l'ensemble des charges atteint 59%.

Le principal poste qui excède le budget voté concerne les cotisations vers le mouvement qui atteignent déjà le taux de réalisation de 73%, mais c'est lié au rythme de prélèvement de ces cotisations.

Le taux d'exécution des charges externes est aussi très élevé : 66%. Là aussi certaines dépenses (assurances par exemple, par ailleurs en hausse significative) ont été payées en début d'année et impactent le taux. Mais on note des montants élevés de dépenses pour l'électricité, la sécurité au travail, les fournitures administratives. Les dépenses du salon régional (20 000 €) pèsent aussi sur ces charges (sans elles, le taux d'exécution serait de 62%).

Les dépenses suivantes sont en dessous du taux théorique de 58 % :

- les salaires et les charges sociales des salariés nationaux et locaux (55% mais il y aura un demi-treizième mois à payer en décembre),
- les charges communautaires (56%).

Pour ces dernières, on notera une baisse des dépenses d'alimentation extérieures (- 14 %,) sachant que, l'an dernier, ces dépenses avaient augmenté de 14%.

À noter que le montant des dépenses de solidarité est en hausse par rapport à l'année passée du fait du versement de 36 000 € à Emmaüs International des bénéficiaires du salon régional.

Investissements 2024 et achats de véhicules

La commission prend connaissance des investissements réalisés depuis le début de l'année et fait le point sur les besoins en véhicules.

Ce point sur les investissements va faire l'objet d'une information et de propositions au conseil d'administration du 26 septembre pour l'achat en particulier de deux véhicules : un minibus qui doit remplacer le Fiat Scudo actuellement immobilisé et un camion avec hayon qui remplacera celui utilisé actuellement pour les déchèteries, ce dernier étant dorénavant affecté aux transferts de palbox entre Saint-Serge et Saint-Jean à la place du camion Iveco sans hayon qui va sortir de notre parc.

En pièce jointe, la note au CA qui donne toutes les informations.

Investissements 2024 et achat de véhicules

Chaque année, la communauté investit environ 100 000 € (hors gros travaux sur le patrimoine de l'UACE financés essentiellement ces dernières années grâce à nos recettes de legs).

Au 1^{er} septembre, nos investissements de l'année s'élèvent à près de 36 000 €. Il s'agit pour l'essentiel de matériels et travaux liés à de grosses réparations tant sur la chaudière (7 000 €), la cuisine (2 000 €), nos véhicules (8 300 €), l'assainissement (2 500 €), les toitures (4 000 €). Nous avons aussi acheté un tracteur tondeuse autoporté (2 000 €) et une bineuse pour le maraichage (1 500 €). Notre principal investissement porte sur une tente d'accueil de nos chantiers d'été (7 650 €).

D'ici la fin de l'année, nous avons prévu de financer le changement de nos éclairages par des leds pour un coût de 27 000 € financé pour moitié par la Fondation Engie dans le cadre d'un partenariat avec Emmaüs France, soit une dépense nette de 13 500 €. Nous prévoyons aussi l'achat de 50 palbox pour 7 900 € (voir note correspondante).

Mais nous devons investir pour remplacer nos véhicules.

Actuellement, nous disposons de quatre véhicules légers :

- une Logan de 7 place (217 000 km),
- une Fiat Scudo (minibus) de 9 places (193 700 km),
- un Ford C Max de 7 places (170 300 km),
- une Citroën C1 achetée à l'automne dernier (125 100 km au compteur mais avait déjà effectué 111 800 km lors de son acquisition).

Comme déjà évoqué l'an dernier, les trois premiers véhicules affichent un kilométrage important et la Fiat Scudo est immobilisée depuis maintenant près de quatre mois, le garage ne trouvant pas la panne.

Il serait raisonnable d'investir dans un nouveau 9 places qui remplacerait la Fiat Scudo.

Nous avons également cinq camions :

- un camion Iveco sans hayon de 2016 (241 328 km) qui a une perte de puissance constante Il sert pour le rapatriement des déchets de Saint Serge vers Saint Jean, **mais doit être impérativement remplacé,**
- un camion Renault master sans hayon de 2013 (253 000 km) avec une porte arrière cassée mais réparée avec une réparation de fortune qui sert sur la communauté entre la recyclerie et le magasin,
- un camion Iveco avec hayon de 2019 (201 000 km) qui sert pour les ramasses en déchetterie,
- un camion Renault master caisse basse de 2021 (108 400 km) qui sert pour les ramasses auprès des particuliers,
- un Boxer Peugeot électrique (11 000 km) mis à disposition gratuitement depuis 2023, qui sert pour les aller/retour Saint Jean/Saint Serge.

Étant donné la dangerosité du camion Iveco sans hayon faisant actuellement les transferts de palbox entre Saint-Jean et Saint-Serge, il est proposé de se débarrasser de ce véhicule et d'utiliser dorénavant pour ces transferts le camion Iveco avec hayon utilisé pour les ramasses en déchetterie. Ce dernier serait remplacé par un nouveau véhicule avec hayon.

Nous avons entrepris la recherche des deux nouveaux véhicules dont nous aurions besoin (véhicule de 9 places, camion avec hayon) et avons des devis proches de 35 000 € pour le véhicule léger et de 45 000 € pour le camion (ce sont des prix maxima pour des véhicules d'occasion affichant environ 30 000 km). L'achat de ces véhicules porterait nos investissements 2024 à près de 140 000 €, ce qui semble possible étant donné les réserves financières de l'association.

Afin de pouvoir répondre rapidement aux opportunités du marché, il est proposé au conseil d'administration de donner pouvoir aux coprésidents pour acheter ces véhicules dans le cadre des enveloppes mentionnées ci-avant, soit 35 000 € pour le véhicule léger de 9 places et de 45 000 € pour le camion.

A noter que nous avons déjà des projets d'investissement pour l'année prochaine :

- le projet aérogommage d'un cout d'environ 62 000 € mais qui doit bénéficier d'une aide de 31 000 € d'Écomaison et qui a déjà été aidé par Emmaüs France à hauteur de 8 000 €,
- la poursuite de nos investissements maraichage avec en particulier la mise en place d'un quatrième tunnel. Ces nouveaux investissements, d'un cout de 27 000 € devraient être soutenus par Emmaüs France à hauteur de 20 000 €,
- la mise en sécurisation de la charpente du bâtiment de la ferme,
- la fin de nos travaux de voirie (voie d'accès à la communauté, reprise sur le parking client, goudronnage derrière la cuisine...).

Des devis sont actuellement demandés pour ces futurs travaux.